



Lycée Français Prins Henrik – Copenhague
Compte rendu du conseil d'administration
du 13 décembre 2016

Étaient présents :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves

- Jean-Thomas Meyer (Président)
- Jørgen Riis Pedersen (Vice-Président)
- Anne-Claire Mulot (Trésorière)
- Casper Hassø Nielsen
- Nathalie Btsh-Smith
- Nicolas Rouzioux
- Damien Roy (Suppléant)

Au titre des représentants nommés par l'ambassadeur de France

- Thierry Robert (Attaché culturel)
- Sylvie Paul (Consul)

Direction :

Michel Chesne (Proviseur)

Cedric Hartvick (Directeur Primaire)

Nicolas Hernandez De la Mano (DAF)

Mette Huld Jakobsen (Directrice des Etudes danoises)

Chérif Abdelmoumene (Directeur Garderie)

Représentants du personnel

Emmanuel Martineau

Martin Aas

Invité

Anders Torbøl, président de la SCI, pour la présentation de l'avancement du projet de la nouvelle école

Annexes au présent CR :

- note de présentation du budget 2017
- courrier signé par des enseignants au sujet de la modification d'organisation du CDI

1. Point d'information sur le projet immobilier

Anders Torbøl, président de la SCI, propriétaire des bâtiments de l'école, informe le CA de l'avancement du nouveau projet immobilier.

La programmation de ce projet inclut les éléments suivants :

- Une évaluation de la valeur de revente des bâtiments actuels à 235 Millions DKK prenant en compte la possibilité de construire des surfaces supplémentaires, soit une ressource de 190 millions DKK (après déduction des emprunts restant de la SCI) pour l'acquisition d'un terrain et la construction de nouveaux bâtiments.
- Le cout d'acquisition du terrain ainsi que de la construction des bâtiments (pour une surface de 11.200 m²) s'élève à 350 millions DKK.
- 160 millions DKK devront donc être financés : soit 120 millions DKK par prêt et 40 millions DKK sous forme de dons.

A ce jour, la fondation AP Møller a indiqué ne pas souhaiter soutenir financièrement ce projet et se concentrer sur d'autres secteurs d'activité. La SCI s'attachera dès début 2017 à rechercher d'autres financements, notamment en contactant les entreprises françaises et danoises ayant des enfants scolarisés à l'Ecole pour étudier les différentes modalités de financement envisageables.

Le modèle financier est basé sur :

- des effectifs stables à 850 élèves (même si les bâtiments prévus pourront accueillir jusqu'à 1200 élèves),
- une augmentation des frais de scolarité et des subventions de l'Etat Danois de 2% par an
- une augmentation des dépenses (hors loyer) de 2% par an

Il fait état d'un résultat net positif de 1,7 Millions DKK dès la première année.

Sur le nouveau site, la commune de Frederiksberg envisage de construire les infrastructures sportives à ses frais, avec une location exclusive, pendant les horaires scolaires, au Lycée Français. Les frais de location des facilités sportives, estimés à 900.000 DKK par an, sont inclus dans le modèle financier présenté.

La SCI a fait part à la commune de Frederiksberg de son choix préférentiel pour l'emplacement des bâtiments sur le terrain. La commune décidera comment se répartit la surface disponible entre les différents investisseurs, tenant en compte notamment de l'obligation de conserver un bâtiment ancien.

Anders Torbøl reviendra vers le CA fin janvier pour l'informer des dernières évolutions du projet.

NBS interroge sur les montants pris en compte dans le modèle financier en ce qui concerne les dépenses ; celles-ci sont en baisse de 5 M DKK entre le budget actuel et 2020. Le modèle financier sera affiné au fur et à mesure de l'avancement du projet.

2. Donation de 6 millions de la fondation AP Møller pour l'amélioration de la cour

Anders Torbøl indique qu'il reprendra contact avec la fondation AP Møller fin janvier-début février au sujet de cette donation.

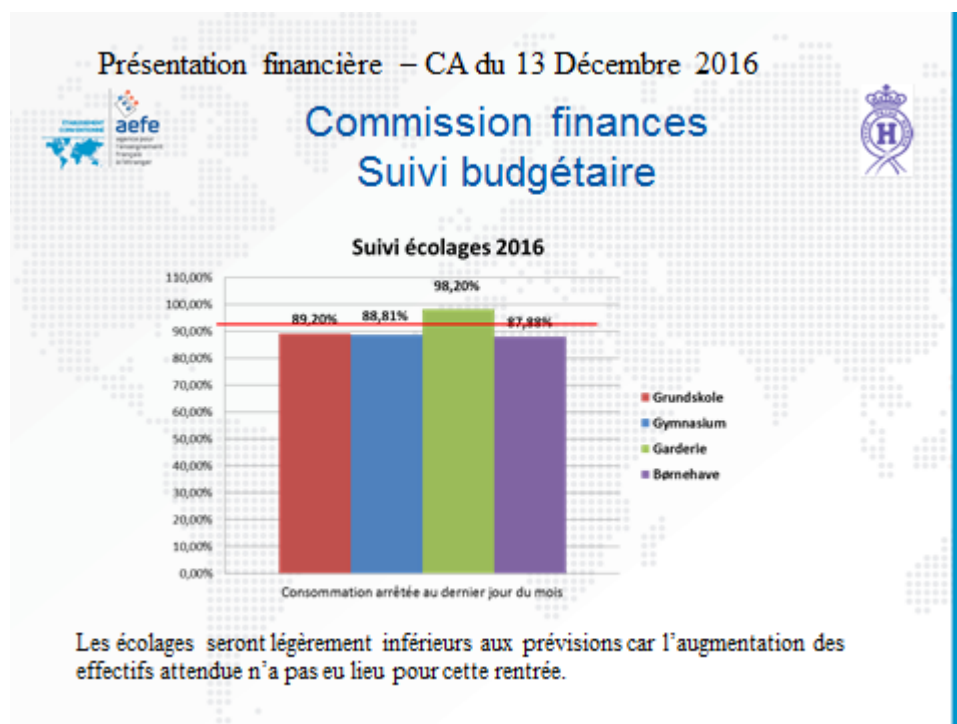
Compte tenu du changement possible de locaux pour l'École, la fondation pourrait revoir sa position.

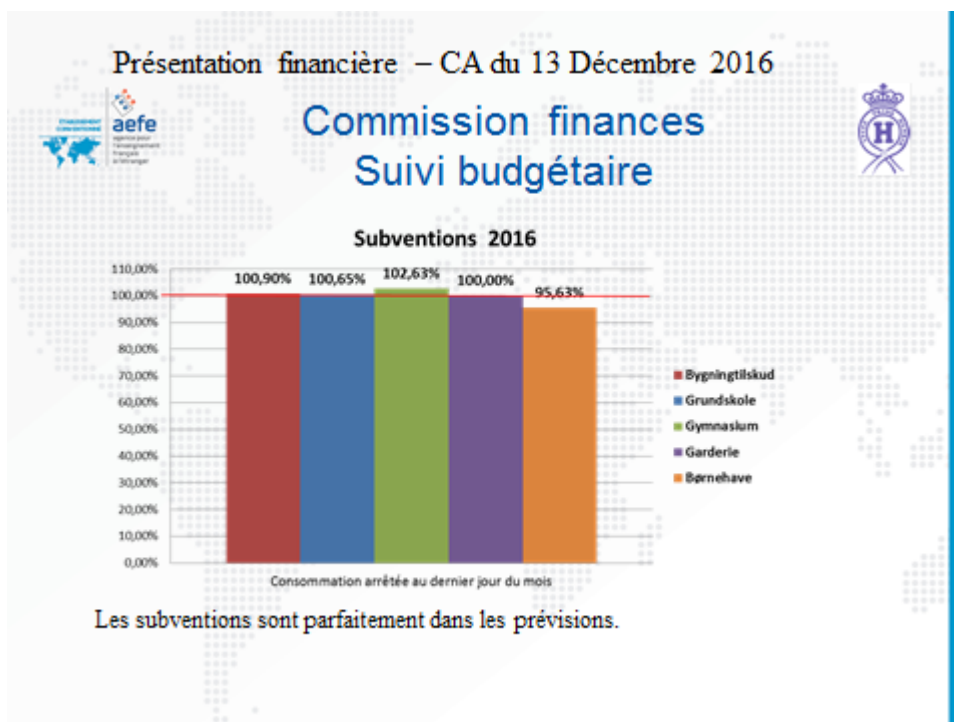
Il sera par ailleurs vérifié, auprès de la fondation AP Møller, que cette donation concernait uniquement le revêtement de la cour et qu'elle n'est pas dépendante des travaux de gestion des eaux pluviales de Frederiksberg Forsyning.

3. Validation et signature du PV de l'AG

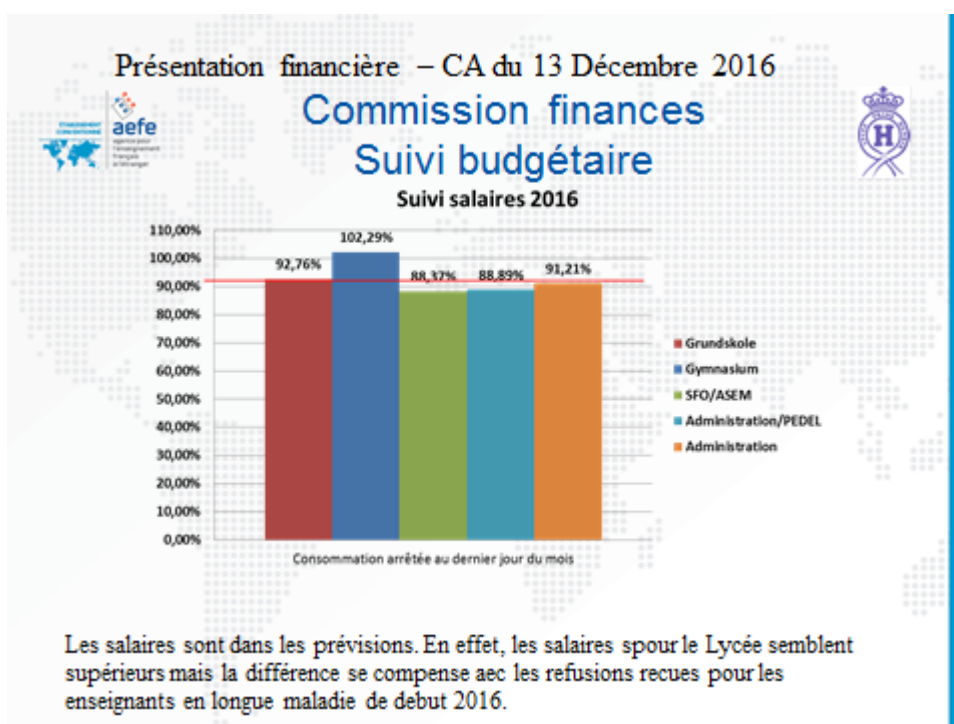
Le PV sera validé lors du CA de janvier 2017.

4. Suivi budgétaire 2016





Il est prévu en décembre 2016 le rattrapage des subventions du Bornhave de certaines communes.



5. Présentation du budget 2017

Est annexée au présent compte-rendu la note de présentation du budget. Sont repris dans le compte-rendu les discussions complémentaires, ainsi que le résultat des votes.

a. Demande de subventions complémentaires. Nolte Klasse

NBS demande pourquoi la demande de subvention pour la Nolte Klasse est conditionnée à la fin des négociations sur le DFB.

TR indique que l'Ambassadeur a demandé une réunion avec la nouvelle Ministre de l'Éducation danoise afin de poursuivre la négociation sur la grille de conversion des résultats au DFB dans le système danois. Sans accord avant mars 2017, c'est la grille proposée (défavorable) par le Ministère Danois qui s'appliquera.

L'équipe de Direction confirme qu'il lui semble raisonnable de finaliser ces négociations sur le DFB avant d'envisager d'ouvrir, avec le même Ministère Danois, de nouvelles discussions sur une validation d'un principe d'exception pour l'organisation pédagogique du Lycée Français au regard de l'organisation pédagogique danoise (décalage de quasiment 1 an pour l'entrée dans chaque niveau de classe).

Il est convenu de revoir, le cas échéant, notre stratégie de négociation sur le DFB et la création de la Nolte Klasse lors du CA de mars 2017.

b. Programmation pluriannuelle des travaux

Le budget 2017 tient compte d'un montant de travaux de 850.000 DKK.

Les travaux de sécurisation et d'amélioration des bâtiments existants, financés directement par l'École, feront l'objet d'une demande de remboursement auprès de la SCI.

Le CA confirme qu'il est nécessaire de faire appel à d'autres sources de financement pour les travaux projetés, notamment en faisant appel à des dons des entreprises dont les enfants sont scolarisés à l'École.

La liste de travaux ci-dessous reprend ce que le CA souhaite faire en 2017. Durant l'année, le CA recherchera des sources de financement, par mécénat, refusions de travaux du propriétaire, obtention de subventions....

Année	Travaux	Montant	Financement	Observations/Priorité
2016	Rénovation partielle d'une cage d'escalier		SCI	Remboursement à demander ; recettes en 2017
2017	Travaux d'entretien et de maintenance	600.000 DKK	Propre	
2017	Façade Bâtiment V	350.000 DKK	SCI	Indispensable
2017	Façade Bâtiment A	100.000 DKK	SCI	Indispensable
2017	Véranda pour le foyer des collégiens	600.000 DKK	Propre ou Donations	Non financé dans le budget 2017
2017	Équipements informatiques (4 nouveaux VPI, 50 nouveaux ordinateurs, un serveur)	425.000 DKK	Propre ou Donations	Non financé dans le budget 2017
2017	Réaménagement de la cour	250.000 DKK	Propre ou Donations	Non financé dans le budget 2017

DR informe le CA sur l'avancement du Sponsoring :

- Des contacts ont été établis avec Vinci pour évoquer le projet de la nouvelle école,
- La SCI a transmis une note juridique sur les possibilités de financement de la part des entreprises privées, qui sera analysée par la Commission Sponsoring,
- Les entreprises seront sollicitées, sur leur exercice financier 2016, pour participer à l'achat de matériel informatique,
- Une réunion avec les entreprises sera organisée au premier trimestre 2017 pour aborder les modalités de financement des travaux envisagés sur les bâtiments actuels, ainsi que le financement de la nouvelle École.

Un budget rectificatif permettant d'inclure des montants supérieurs pour les travaux comme l'agrandissement du foyer des collégiens ou un terrain de foot adapté sera proposé dès la confirmation de recettes supplémentaires provenant de la SCI, qui en tant que propriétaire doit devoir assumer les travaux de maintenance nécessaires.

NBS remarque que ce budget ne permet d'inclure aucune amélioration nette aux conditions actuelles, entre autres le projet de Foyer et un terrain de football adapté.

c. Mise en place d'écologies différenciés pour les entreprises et organismes

Le sujet a été débattu de nouveau dans la continuité des précédents CA.

Le CA a voté les dispositions suivantes :

- Accélération des efforts de dialogue avec les entreprises, pour un examen, au CA de mars 2017, des possibilités de montage financier pour les donations
Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 8
Disposition acceptée
- Annulation de la décision du CA de décembre 2016 en faveur d'écolages différenciés pour les entreprises et organismes
Abstentions : 0 Contre : 4 Pour : 4
Disposition refusée (voix prépondérante du Président)

NBS remarque que bien d'autres écoles Françaises sous la juridiction de l'AEFE appliquent déjà une forme de tarif différencié pour les organismes (Suède, Norvège, Suisse, Allemagne et autres) et qu'il est étrange que ce ne soit pas possible pour l'école à Copenhague de faire de même.

- Maintien de la suspension des écolages différenciés pour les entreprises et organismes
Abstentions : 0 Contre : 4 Pour : 4
Disposition acceptée (voix prépondérante du Président)

d. Ecolages pour les élèves de 1^{ère} et Tle

Le sujet a été débattu de nouveau dans la continuité des précédents CA.

Le CA a voté la disposition suivante :

- Augmentation uniforme de ces écolages (4% d'augmentation)
Abstentions : 0 Contre : 1 Pour : 7
Disposition acceptée

e. Proposition de nouveaux écolages pour les classes de Maternelle

Le sujet a été débattu.

Le CA a voté les dispositions suivantes :

- Écolages (incluant les frais de garderie) de 2.700 DKK pour les enfants en MAT 1 et MAT 2, et de 3.736 DKK (+ 4 % d'augmentation) pour les enfants en MAT 3.
Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 8
Disposition acceptée
- Application de cette nouvelle tarification dès la rentrée 2017, sous réserve de la validation par la commune de Frederiksberg et l'État Danois du changement de statut de la Maternelle.
Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 8
Disposition acceptée

A noter que les parents dont les enfants sont actuellement scolarisés en MAT 1 et MAT 2 (nés après le 1er octobre) devront être informés, dans les meilleures modalités, de l'évolution des écolages les concernant.

La Direction est chargée de mener une campagne pour de nouvelles inscriptions en Maternelle dès janvier 2017. Dans ce cadre, il devra être envisagé de faire visiter l'École maternelle aux familles du voisinage, ainsi qu'à la Croix Rouge (propriétaire des bâtiments), sous réserve de la validation des conditions de sécurité par l'Ambassade.

f. Proposition de révision du tarif pour les arrivés tardives

Le CA a débattu sur l'opportunité de réévaluer les frais d'écolage pour les arrivées tardives pour prendre en compte la totalité des subventions non perçues par l'École.

Le CA a voté la disposition suivante :

- Augmentation des frais d'écolage pour les arrivées tardives à 8.000 DKK

Abstentions : 1

Contre : 4

Pour : 3

Disposition refusée

g. Proposition de budget 2017

Le CA a débattu sur le budget proposé.

Emmanuel Martineau, représentant du personnel, informe le CA des préoccupations exprimées par certains enseignants suite à la réorganisation envisagée pour le CDI, ie. le remplacement d'une enseignante à 50% par un(e) documentaliste à 50 %. Ces préoccupations sont exprimées dans une lettre envoyée au CA et signée par 6 représentants du personnel et 19 professeurs enseignant au secondaire.

NBS note que prenant en compte l'avis professionnel envoyé au CA par Monsieur Descubes et signé par un nombre important de personnes dans son opinion "qualifiées", il semble que la qualité de l'environnement pour nos enfants serait remise en question et réduite de par cette décision. NBS note également que dans l'absence d'un système de remplacement d'absences des professeurs pour le collège, et le manque de moyens financiers pour agrandir le foyer, le CDI représente un moyen de pallier à ces manques, et que dès maintenant prendre le risque de réduire la qualité du service semble injustifié pour nos élèves.

Au regard des éléments présentés, le conseil d'administration considère qu'une baisse sensible du coût du demi-poste de professeur documentaliste est justifiée et mandate la direction pour mener les échanges dans ce sens avec la collègue occupant ce demi-poste. La Direction confirme que cette réorganisation n'entraînera aucune modification sur les ouvertures du CDI, ainsi que sur la qualité du service apporté aux élèves. Par ailleurs, cette réorganisation permettra une économie de 26.000 DKK sur les dépenses de l'année 2017.

Comme indiqué lors de précédents CA, diverses mesures sont régulièrement mises en œuvre pour organiser les remplacements des enseignants au sein de l'établissement ; une étude a été ouverte et mise à disposition des élèves depuis la rentrée 2015.

Points additionnels inclus à l'ordre du jour sur la demande de NBS :

- Création d'une ligne budgétaire pour un système de permanence qui avait été évoquée lors d'une réunion de la commission Finances au printemps dernier dans le contexte de deux cas d'absences très prolongées et problématiques de professeurs au Lycée et pour pouvoir proposer une solution au problème de ne pas avoir de remplaçants au lycée et collège.
Réponse : une ligne budgétaire pourra être additionnée lorsque les modalités d'organisation de cette permanence auront été définies par la Direction.
- Analyse des effectifs dans les classes de langue
Réponse : la Direction a fait parvenir par mail une réponse à ce sujet ce jour. Ce sujet sera donc évoqué au CA de Janvier.
- Ventilation du budget en fonction des classes (Maternelle/Elémentaire/Collège/Lycée)
Réponse : l'Etat Danois impose que seul le budget de la Maternelle soit équilibré.

Le CA a voté les dispositions suivantes :

- Acceptation du budget dans les conditions décrites dans la note de présentation du budget, y compris une augmentation totale de 4% des frais d'écolage et de garderie pour la rentrée 2017

Abstentions : 0

Contre : 1

Pour : 7

Disposition acceptée

NBS regrette que cette augmentation soit de nouveau ressentie principalement par les parents assumant eux-mêmes les frais de scolarité, sans non plus apporter d'amélioration nette aux conditions à court et moyen termes.

- Mise en place de frais de réinscription pour un montant de 700 KK/enfant/an à partir de l'Ecole élémentaire. Ces frais couvriront notamment les frais de fournitures scolaires et manuels. **Abstentions : 1** **Contre : 0** **Pour : 7**

Disposition acceptée

6. Points divers

A noter que la commune de Frederiksberg a réalisé des marquages au sol devant l'entrée de l'École sur la rue Værnedamsvej.

Le Provisur rappelle que la commune de Frederiksberg ne souhaite pas installer de passage piéton supplémentaire sur Frederiksberg allé. La commune juge qu'il n'est pas considéré comme un point de passage naturel. Selon eux, il y a un grand risque de donner aux enfants et aux parents un sentiment de fausse sécurité qui pourrait être dangereux à cet endroit.